



Commune de Montanaire

BUREAU DU CONSEIL

Conseil Communal du 17 septembre 2013

EXTRAIT DE PV

Présidence : M. Didier Roulin

Le Conseil communal de Montanaire, vu le préavis municipal, ouï le rapport de la commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide

↳ D'accepter l'arrêté d'imposition 2014 tel que présenté

Le Président

Didier Roulin

La Secrétaire

Lydiane Gilliéron